RAPPORT DE JURY

CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL C2

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines

JANVIER 2025

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

INTRODUCTION 4

RAPPEL DES EPREUVES 4

1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE 4
2. EPREUVES D'ADMISSION 4

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE 5

LE JURY 7

1. LA COMPOSITION DU JURY 7
2. LA NOTE DE CADRAGE 7

FORMATION DES CANDIDATS 9

LE DEROULEMENT DU CONCOURS 9

1. ADMISSIBILITE : EPREUVES ECRITES 9
2. ADMISSION (ORAUX) 9

STATISTIQUES 11

1. HISTORIQUE DU CONCOURS : 11
2. CONCOURS 2025 : 11

CONCLUSION 12

ANNEXES 13

TEXTES

Références réglementaires *:*

□ Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

O Arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière, en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

O Décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016

INTRODUCTION ⟩⟩

Un concours interne sur épreuves est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris à compter du 03 février 2025.

Le nombre de postes est fixé à : **120**

RAPPEL DES EPREUVES ⟩⟩

1. Epreuves d'admissibilité

Concours interne sur épreuves

Les épreuves d'admissibilité comprennent : sujet en annexe

➢Une épreuve écrite comportant :

-à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à 3 ou 4 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension et de rédaction du candidat ainsi que son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ;

-un questionnaire à choix multiple destiné à vérifier, d'une part, les connaissances de base en matière d'orthographe, de grammaire, de vocabulaire et de calcul et, d'autre part, les capacités du candidat à suivre un raisonnement logique.

(Durée : une heure trente ; coefficient 1)

2. Epreuves d'admission

Concours interne sur épreuves

L'épreuve consiste en un entretien d'une durée maximale de vingt minutes (y compris l'exposé du candidat) avec le jury qui dispose à cet effet du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle*. (coefficient 2).

La première partie de l'entretien est consacrée à un exposé du candidat, d'une durée de cinq minutes au plus, présentant son parcours professionnel et les acquis de son expérience, les compétences mises en oeuvre dans le cadre des activités exercées ainsi que, le cas échéant, les diverses formations professionnelles dont il a bénéficié.

La seconde partie de l'entretien est un échange avec le jury visant à apprécier la motivation du candidat, les compétences qu'il a acquises au cours de son parcours professionnel, sa connaissance de l'établissement et de ses règles internes de fonctionnement ainsi que sa capacité à s'intégrer de façon durable dans une équipe hospitalière. Au cours de cet entretien, le jury soumet au candidat un cas pratique en rapport avec ses compétences professionnelles.

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE ❯❯

Etapes	Date
Inscription	Du 03 février 2025 au 14 mars 2025
Date limite de télétransmission	20 mars 2025, 14 heures (heure de Paris)
Réunion de cadrage	13 MARS 2025
Epreuves écrites concours in**terne**	♦ à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à 3 ou 4 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension et de rédaction du candidat ainsi que son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ; ♦ un questionnaire à choix multiple destiné à vérifier, d'une part, les connaissances de base en matière d'orthographe, de grammaire, de vocabulaire et de calcul et, d'autre part, les capacités du candidat à suivre un raisonnement logique. (Durée : une heure trente ; coefficient 1)
Date des épreuves écrites externe	13/05/2025
Réunion d'admissibilité	01/07/2025
Résultats d'affichage d'admissibilité	03/07/2025

Epreuves orales	

Dates	Jury	Début	Fin	Lieu
29/09/2025	M-C. ESCOLAN + J.FELER + M.MORGADO	09h15	18h20	Campus PICPUS - SALLE 120
30/09/2025	M-C. ESCOLAN + J.FELER + M.MORGADO	09h15	17h50	Siège AP-HP – SALLE 201
30/09/2025	C.IOTTI + F.BAGUET + F. GILBERT MAIGRET	09h15	17h50	Siège AP-HP – SALLE 501 jusqu'à 16h30 puis SALLE 601 jusqu'à 18h00
01/10/2025	M-C. ESCOLAN + J.FELER + M.MORGADO	09h15	18h20	Campus PICPUS – SALLE 201
02/10/2025	M-C. ESCOLAN + J.FELER + M.MORGADO	09h15	18h20	Campus PICPUS – SALLE 220
02/10/2025	C.IOTTI + F.BAGUET + F. GILBERT MAIGRET	09h15	18h20	Campus PICPUS – SALLE 222
03/10/2025	M-C. ESCOLAN + J.FELER + M.MORGADO	09h15	17h50	Campus PICPUS – SALLE 433
07/10/2025	C.IOTTI + F.BAGUET + F. GILBERT MAIGRET	09h15	17h50	Siège AP-HP – SALLE 201
09/10/2025	C.IOTTI + F.BAGUET + F. GILBERT MAIGRET	09h15	17h20	Siège AP-HP – SALLE 501
14/10/2025	C.IOTTI + F.BAGUET + F. GILBERT MAIGRET	09h15	17h20	Campus PICPUS – SALLE 438

Réunion d'admission	04/11/2025
Affichage des résultats	06/11/2025

LE JURY »

1. La composition du jury

a. *Le président*

Madame ESCOLAN Marie Catherine – Directrice adjointe à la Direction Générale de l'AP-HP

b. *Les membres*

Madame BAGUET Florence – Directrice des finances et des plateformes technologiques - Direction de la recherche clinique, de l'innovation et des relations avec les universités et les organismes de recherche de l'AP-HP

Madame IOTTI Carole – Responsable Admissions-Frais de Séjour et Traitements Externes - Direction des Finances de l'APHP

Madame GILBERT MAIGRET Fabienne – Responsable du bureau central des rendez-vous (BCRV) et du service central des dossiers médicaux (SCDM) - Direction des Opérations et de la Performance (DOP) de l'APHP

Madame FELER Josy - Assistante des départements : DCCIF Bernard BOCQUILLON ; DRPA Fabrice LANGUMIER - Direction de l'Economique, des Finances, de l'Investissement et du Patrimoine (DEFIP)

Monsieur MORGADO Michaël - Attaché d'Administration Hospitalière ; Responsable secteur recettes - Paris-Saclay OUEST

2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

Message transmis avec la note de cadrage avant les épreuves orales :

Comme indiqué dans l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière :

Pour chacun des concours, en vue de l'épreuve orale d'admission, le jury utilise une grille d'évaluation dont le contenu est mis en ligne sur le site internet de l'établissement organisateur du concours ou porté à la connaissance des candidats.

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL C2 INTERNE SESSION 2025							
Epreuve orale concours interne d'adjoint administratif principal C2 Durée de l'épreuve 20 minutes Le :	Présentation du parcours professionnel (exposé du candidat 5 minutes)	Valorisation des compétences et formations	Motivation et adéquation avec un poste d'adjoint administratif	Connaissance de l'établissement et de son fonctionnement	Réflexion et réactivité face au cas pratique proposé	Qualités de communication et posture professionnelle	Total/20
Nom du candidat							

FORMATION DES CANDIDATS ⟩⟩

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation à l'épreuve orale (entrainement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS ⟩⟩

1. Admissibilité : épreuves écrites

a. *Epreuve de QCM*

L'épreuve de QCM a permis d'évaluer les capacités des candidats à faire preuve de logique dans un temps contraint mais suffisant, pour permettre de renseigner l'intégralité des réponses.

Le jury s'est étonné de constater un nombre important de copies où le QCM n'était pas rempli, traduisant une absence de tentative même lorsque le candidat ne connaissait pas la réponse.

b. *Epreuve de résumé*

L'épreuve de lecture/synthèse d'un texte a fait appel aux capacités d'analyse et de critique du candidat, mettant en exergue ses qualités rédactionnelles et orthographiques.

Les deux épreuves d'admissibilité constituent un ensemble équilibré pour évaluer de façon pertinente les candidats.

2. Admission (oraux)

a. *Le déroulé des oraux*

Le déroulé des oraux a permis d'évaluer la capacité des candidats à exercer les différents métiers des filières administratives et financières à l'hôpital et plus encore, à travers notamment la présentation des parcours et les échanges avec chacun d'entre eux.

b. *Présentation du candidat*

Dans la très grande majorité, chaque candidat a pu se présenter en respectant le temps qui lui était accordé. Cela montre la qualité de la préparation qui a permis de respecter les prescriptions du concours sur la capacité à présenter de manière claire et concise un parcours en temps limité.

Certains candidats ont souhaité conserver un support écrit lors de la présentation : cette pratique est déconseillée.

c. Questions et/ou cas pratique

L'étape des questions réponses a permis d'évaluer les capacités du candidat à se situer dans un environnement professionnel actuel et de se projeter sur le moyen, voire le long terme.

Elle a permis également, grâce à des cas pratiques, de tester les réflexes du candidat à se situer dans une situation proche de la réalité.

Elle leur a permis enfin, d'exprimer pleinement leur savoir-faire.

d. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation répartis entre l'exposé du candidat et l'échange avec le jury, ont permis d'apprécier les qualités du candidat dans leur globalité.

e. Quelques conseils des correcteurs

Il importe de réserver un regard bienveillant pour permettre de laisser le candidat exprimer tout son potentiel.

Le nombre de candidats étant important, le respect des horaires est essentiel pour permettre un bon déroulé des oraux.

STATISTIQUES

1. Historique du concours :

Pas d'historique sur ce concours.

2. Concours 2025 :

Nombre de postes ouverts CONCOURS INTERNE : 120

		ADMISSIBILITE				ADMISSION	
	Nombre de candidats admis à concourir	Epreuves écrites Présents	Absents	Admissibles	Recalés de l'admissibilité	Nombre de lauréats : liste	
						Principale	Complémentaire
Femmes	214	186	28	129	85	114	
Hommes	68	57	11	33	35	28	
Total	282	243	39	162	120	142	

Seuil d'admissibilité : 10/20
Amplitude des notes (moyenne) : 10.88/20
Note la plus basse : 1.75/20
Note la plus haute : 17.62/20

Seuil d'admission : 10.32/20
Amplitude de notes épreuves orales d'admission (moyenne) : 13.61/20
Note la plus basse : 6.33/20
Note la plus haute : 18.67/20

Comme l'autorise le décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, 22 postes non pourvus sur le concours externes ont été basculés sur le concours interne.

CONCLUSION

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Les candidats sont en poste sur les missions d'adjoint administratif ou équivalentes depuis plusieurs années. Ils relèvent dans leur très grande majorité de la filière administrative proprement dite, dans une moindre mesure d'une autre filière : logistique ou plus rarement soignante.

Les principaux domaines d'exercice des candidats sont plutôt les ressources humaines, puis les matières financières. Les autres domaines sont moins courants ce qui concorde avec la filière administrative.

Le concours d'assistant médico-administratif se déroulant parallèlement, plusieurs candidats sont admissibles à ce dernier, dénotant un niveau de certains candidats qualifiés pour accéder à la catégorie B de la fonction publique hospitalière. Certains autres candidats peuvent légitimement espérer se présenter dans l'avenir, au concours d'ACH voire d'AAH.

Ils ont aussi un parcours professionnel varié avec pour certains, une première carrière qui vient enrichir leur vision du métier. Le caractère atypique de certains parcours a été valorisé pour assurer la diversité des profils de candidats admis.

Les forces :

Nombre important de candidats correspondant au besoin d'accéder au grade principal comme reconnaissance des acquis et de l'expérience des professionnels.

Qualité des profils et des expériences des candidats.

Parcours variés qui viennent enrichir le pratique du métier d'adjoint administratif au sein des hôpitaux.

Forte motivation pour exercer ces métiers relevant de la filière administrative et parfois à la frontière d'autres filières, représentant des choix assumés et argumentés pour tous les candidats.

Bonne préparation à la présentation du parcours du candidat, notamment en phase introductive de l'oral.

Les faiblesses :

Gestion du stress toujours à améliorer pour garder la maitrise de ses émotions et la capacité à répondre de façon fluide aux questions.

Conseils aux futurs candidats :

Rester vigilant sur la préparation de la présentation, pour pouvoir valoriser le parcours du candidat et permettre d'ouvrir sur les questionnements des membres du jury les plus opportuns.

S'entrainer aux questions réponses pour pouvoir démontrer au mieux ses réflexes et ses capacités à exercer l'un des métiers couverts par le corps d'adjoint administratif principal.

Veiller à l'orthographe

ANNEXES

Direction des ressources humaines – Service concours statutaires

CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

Ouvert à l'assistance Publique – Hôpitaux de Paris à compter du 03 février 2025

Une épreuve écrite composée de deux parties :

Partie 1 : À partir d'un texte d'ordre général, la réponse à 3 ou 4 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension et de rédaction du candidat ainsi que son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte

Partie 2 : Un questionnaire à choix multiple destiné à vérifier, d'une part, les connaissances de base en matière d'orthographe, de grammaire, de vocabulaire et de calcul et, d'autre part, les capacités du candidat à suivre un raisonnement logique

Durée : 1 heure 30 **Coefficient : 1**

Nombre de pages : 10 (y compris la page de garde)

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

PARTIE 1 :

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 MARS 2025

L'effet du télétravail sur les couples

L'économiste **Claudia Senik** constate une évolution de la répartition des tâches ménagères entre hommes et femmes grâce au télétravail

Le télétravail s'est installé dans nos pratiques à la suite d'une conjonction imprévue : les confinements imposés par le Covid-19 et la technologie. Il touche aujourd'hui un quart des salariés en France, deux tiers des cadres. Il est particulièrement répandu chez les personnes en CDI, chez les plus diplômées, chez les plus jeunes et dans le secteur privé, notamment dans les professions impliquées dans le numérique : informatique, information et communication, banque, assurance, études, recherche, encadrement commercial (Dares analyse n °64, 5 novembre 2024, par Mikael Beatriz et Louis Erb). A l'échelle mondiale, il concerne un tiers des salariés à temps plein, selon l'enquête G-SWA. La pratique la plus courante est le télétravail « hybride », quelques jours par semaine.

Le télétravail a transformé nos pratiques. En 2024, aux Etats-Unis, 40 % des réunions incluaient au moins une personne à distance. Cette révolution organisationnelle produite sans coup férir fait-elle consensus ?

Pour les entreprises, le travail à distance présente l'avantage majeur de permettre des économies non négligeables de loyer. De fait, le taux d'occupation des bureaux s'est effondré à New York comme à la Défense. Mais au-delà de cette réduction des coûts, il pose la question du collectif et de la productivité.

On sait que les interactions entre collaborateurs sont plus fécondes en personne qu'à distance. L'aspect kinesthésique de la communication, le rôle bénéfique du hasard, la circulation fluide des idées, les alliances spontanées, tout cela se produit lorsque nous sommes en présence les uns des autres. D'ailleurs, les salariés français, s'ils plébiscitent le télétravail, essentiellement pour l'autonomie qu'il leur offre dans l'organisation de leur vie (plutôt que de leur métier), reconnaissent qu'ils bénéficient de moins de soutien de la part de leurs collègues, de leur supérieur et du collectif en général lorsqu'ils travaillent à distance (Mikael Beatriz et Louis Erb, « Dares Analyses », n° 65, 5 novembre 2024). D'où l'émergence d'une norme du jour de présence obligatoire commun.

Des intérêts opposés ?

Les études ne sont pas unanimes sur la baisse de la productivité des salariés en télétravail. Car ils utilisent aussi une partie du temps de transport économisé à travailler plus ; et surtout, le télétravail réduit le turnover et les démissions. Mais, depuis quelques mois, on constate un retour en arrière, y compris dans les entreprises les plus susceptibles de favoriser le travail à distance : celles de la « tech ». De façon emblématique, l'entreprise Zoom impose désormais deux jours de présence par semaine aux salariés qui résident à moins de 80 kilomètres. Dans les entreprises de la Silicon Valley, on redécouvre le secret qui a fait leur succès : la concentration physique de talents divers.

Un bras de fer s'annonce. Car le télétravail a offert aux salariés un gain de temps et une liberté auxquels ils ne renonceront pas volontiers. La moitié d'entre eux changeraient d'emploi s'ils étaient contraints de retourner au bureau tous les jours. Les intérêts des salariés et des entreprises sont-ils pour autant opposés ? En réalité, même pour les salariés, le travail à distance a ses limites. Pour certains, il brouille les repères temporels qui rythment la vie. Surtout, il aggrave le mal du siècle : la solitude. Une enquête récente montre que 40 % des Américains en télétravail intégral passent des jours entiers sans sortir. Pour les jeunes qui commencent leur vie professionnelle, le risque de désocialisation est très inquiétant.

Le télétravail transforme aussi les dynamiques familiales. Les études conduites pendant le Covid-19 avaient montré qu'il alourdissait, pour les femmes, la charge de la vie domestique. Cinq ans après, une autre évolution, plus favorable, semble se dessiner.

La division traditionnelle des rôles repose en effet sur une séparation spatiale : femmes au foyer, hommes au travail, à l'extérieur. Le télétravail tend à la gommer. Et selon les enquêtes d'emploi du temps les plus récentes, il semble que cela induise une évolution dans les activités domestiques respectives des conjoints. Aux Etats-Unis, au cours d'une journée de télétravail, les hommes effectuent davantage de tâches ménagères qu'avant le Covid, alors que les femmes en font moins. En France, les heures de travail domestique s'allongent pour les hommes qui télétravaillent, mais pas pour les femmes. Pour favoriser cette convergence des emplois du temps, les femmes seraient avisées de ne pas choisir les mêmes jours de télétravail que leur conjoint.

Les normes sociales changent sous le coup de la technologie et des accidents de l'histoire. La première guerre mondiale avait conduit les femmes à travailler. Le télétravail semble aujourd'hui déclencher une évolution de la répartition des tâches au sein des couples. Le défi reste de trouver un équilibre qui préserve à la fois le lien social et ces nouveaux acquis. ■

Claudia Senik *est économiste, professeure à Sorbonne Université et à l'Ecole d'économie de Paris. Elle dirige l'Observatoire du bien-être du Cepremap*

Questions : 20 points

Résumez le texte de façon structurée en 10 lignes (environ 130 mots) (8 points)

Selon vous, quels sont les points positifs et les points négatifs du télétravail ? (3 points)

Pour quelles raisons le télétravail n'a-t-il pas d'impact sur les heures de travail domestique des femmes ? (3 points)

Expliquez la phrase suivante "Les études conduites pendant le Covid-19 avaient montré qu'il alourdissait, pour les femmes, la charge de la vie domestique. Cinq ans après, une autre évolution, plus favorable, semble se dessiner." (3 points)

Un arrêt total du télétravail viendrait-il modifier la répartition des tâches dans un couple ou l'homme et la femme travaillent ? (3 points)

PARTIE 2 :

QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

Entourer la bonne réponse

Une seule bonne réponse par question, pas de point négatif en cas de mauvaise réponse, 1 point par bonne réponse.

Epreuve de Français

1. **Quelle phrase est correcte ?**

a) Je ne sais pas où ils sont passés
b) Je ne sais ou ils sont passés
c) Je ne sais pas où ils sont passé

2. **Quelle est la conjugaison du verbe «croire» au présent du subjonctif ?**

a) que je croie
b) que je crois
c) que je croye

3. **Quelle est la bonne orthographe ?**

a) Une lettre que j'aurai préféré écrite à la main
b) Une lettre que j'aurais préféré écrite à la main
c) Une lettre que j'aurais préférée écrite à la main

4. **Quel est le synonyme du mot «affable» :**

a) aigri
b) impoli
c) aimable

5. **Quelle est la définition de «procrastiner» ?**

a) avoir tendance à remettre des tâches à demain
b) avoir tendance à réaliser des tâches rapidement
c) avoir tendance à faire faire des tâches par les autres

6. **Quel est l'antonyme du mot «rationnel»** ?

a) anarchique
b) raisonnable
c) cohérent

7. **Quel est le synonyme du mot «archaïque» ?**

a) actuel
b) anachronique
c) vintage

8. **Quel est le genre du mot «apostrophe» ?**

a) féminin
b) masculin
c) féminin et masculin

9. **Quel est le genre du mot «cartouche» ?**

a) féminin
b) masculin
c) féminin et masculin

10. **Quel est le mot qui n'admet pas de liaison avec l'article qui le précède ?**

a) des hypothèses
b) des handicaps
c) des hématomes

11. **Quel mot est un adverbe ?**

a) durant
b) davantage
c) décent

12. **Quelle est la conjugaison du verbe «appeler» au présent simple du conditionnel ?**

a) vous appeliez
b) vous appelerez
c) vous appelleriez

13. **Quelle est la bonne orthographe du mot ?**

a) acquérir
b) aquerrir
c) acquerir

14. **Qu'est-ce qu'un amphitryon ?**

a) personne chez qui on dort
b) personne chez qui on travaille
c) personne chez qui on dîne

15. **De quelle sorte de vers est un décasyllabe ?**

a) un poème en 8 vers
b) un poème en 10 vers
c) un poème en 12 vers

16. **Quelle est la bonne orthographe ?**

a) deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf
b) deux milles quatre cents quatre-vingts dix neuf
c) deux mille quatre cents quatre-vingts dix-neuf

17. **Quelle est la bonne orthographe ?**

a) Elle avait des yeux bleus clairs et portait une robe à pois jaunes
b) Elle avait des yeux bleu clair et portait une robe à pois jaune
c) Elle avait des yeux bleu clair et portait une robe à pois jaunes

18. **Quelle est la conjugaison du verbe «résoudre» au présent de l'indicatif ?**

a) Je résouds
b) je résous
c) je résoue

19. **Quelle phrase est correcte ?**

a) Je ne sais pas où elles sont passées
b) Je ne sais pas où elles sont passés
c) Je ne sais pas ou elles sont passées

20. **Quelle est la bonne orthographe ?**

a) coccis
b) coquecisse
c) coccyx

21. **Complétez la phrase avec la bonne définition**

Une ONG est…….

a) Une organisation non gouvernementale
b) Un objet non gradué
c) Une obligation naturelle générale

22. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Dites……..que nous sommes dans les temps

a) leur
b) leurs
c) les

23. **Complétez la phrase avec le bon mot**

…….des résultats, il faut investir
a) Au vu
b) Aux vues
c) Aux vus

24. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Je suis…….par ce nouveau matériel
a) déçu
b) décu
c) dessus

25. **Complétez la phrase avec le bon mot**

N'……pas peur de sortir de ta zone de confort
a) aies
b) aie
c) ais

26. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Elles se sont……de lui en parler
a) permis
b) permises
c) permies

27. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Je l'…….dès demain
a) appelle
b) apelle
c) appele

28. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Il faut l'accord des…….pour utiliser cette image
a) ayants droit
b) ayant-droit
c) ayants-droit

29. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Peux-tu m'apporter les pochettes……., s'il te plait ?
a) noir
b) noires
c) noire

30. **Complétez la phrase avec le bon mot**

Cela va coûter deux…….trois……..quatre…….euros
a) mille – cents - vingts
b) milles – cents - vingt
c) mille – cent - vingts

31. **Combien de fautes contient cette phrase : «Le gouvernement a souhaité lancé la réforme des retraites conformément à ces engagements formulé lors de la campagne des présidentielles»**

a) 0 faute
b) 1 faute
c) 2 fautes
d) 3 fautes

32. **Retrouvez les 4 temps de conjugaison du verbe faire dans le tableau ci-dessous**

1	2	3	4
Je fis Tu fis Il/Elle fit Nous fîmes Vous fîtes Ils/Elles firent	J'eus fait Tu eus fait Il/Elle eut fait Nous eûmes fait Vous eûtes fait Ils/elles eurent fait	J'aurais fait Tu aurais fait Il/Elle aurait fait Nous aurions fait Vous auriez fait Ils/elles auraient fait	Je faisais Tu faisais Il/Elle faisait Nous faisions Vous faisiez Ils/elles faisaient

a) **1 : conditionnel passé / 2 : passé simple / 3 : passé antérieur / 4 : imparfait**
b) **1 : passé simple / 2 : conditionnel passé / 3 : imparfait / 4 : passé antérieur**
c) **1 : passé antérieur / 2 : imparfait / 3 : conditionnel passé / 4 : passé simple**
d) **1 : passé simple / 2 : passé antérieur / 3 : conditionnel passé / 4 : imparfait**

Epreuve de calcul

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée

33. **Un train part de Paris à 8 heures et arrive à Orléans à 10h 13min et 20s. Quelle sera sa vitesse en km/h sachant que la distance entre Paris et Orléans est de 120 km ?**

a. 54 km
b. 74 km
c. 94 km

34. **Un piéton marche à la vitesse de 4,5 km/h. Quelle distance parcourt-il en 1h15 ?**

a. 4,455 km
b. 5, 170 km
c. 5,625 km

35. **Quel temps met un cycliste pour parcourir 25 km à la vitesse de 15km/h ?**

a. 1 h 30
b. 1 h 40
c. 1 h 50

36. **Dans un magasin, un client a bénéficié d'une remise de 4% sur ses achats. Il a réglé 2 208 €.**

Quelle est le montant de sa remise ?

a. 84 €
b. 92€
c. 96€

37. **Un minerai fourni 45 % de son poids en fonte.**

Quelle quantité de minerai faut-il pour obtenir 1 350 kg de fonte ?

a. 3 000 kg
b. 3 500 kg
c. 4 000 kg

38. **Quel intérêt doit payer une personne ayant emprunté 7 500 € pendant 3 mois et 12 jours au taux de 8% ?**

a. 150 €
b. 160 €
c. 170 €

39. **Trois personnes se partagent un héritage. Les trois parts sont proportionnelles aux 3 nombres 4, 5 et 3. Si la somme des parts des deux premiers surpasse la part du troisième de 150 €, quelle est la part de chacun ?**

a. 75 / 100 / 50
b. 100 / 125 / 75
c. 125 / 150 / 100

40. **Quel est le montant de l'héritage ?**
a. 300 €
b. 325 €
c. 350 €

41. **Sur une carte à l'échelle 1/25 000 000, Paris est distante de Los Angeles de 36 cm. Quelle est la distance, exprimée en km, séparant ces deux villes ?**
a. 8 900 km
b. 9 100 km
c. 9 300 km

42. **Quelle est la bonne formule ?**
a. $(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$
b. $(a + b)^2 = (a \times a) + 2 \times (a + b) + (b \times b)$
c. $(a + b)^2 = (a + a) + 2ab + (b + b)$

43. **Un commerçant fait un bénéfice de 72 450 € sur des marchandises qui lui revenaient à 345 000 €.**

Quel est le pourcentage du bénéfice réaliser sur le prix d'achat ?
a. 17 %
b. 19 %
c. 21 %